

## Annexe 1

Circulaire n°2023 -029 du 22/03/2023

**Titre : Mouvement intra-académique ATSS – Calendrier 2023**

**Rappel concernant les ADJAENES, INFENES, ASSAE, ATRF : les agents souhaitant changer d'académie devaient obligatoirement se préinscrire sur AMIA du 05 janvier au 02 février 2023**

Dates	Opérations
Du lundi 27 mars au mardi 11 avril 2023 inclus	Ouverture du serveur AMIA : - Consultation des postes vacants - Saisie des vœux de mutation
Du mercredi 12 avril au dimanche 16 avril 2023 inclus	Edition de la confirmation de demande de mutation <b>par l'agent</b>
Jusqu'au <b>jeudi 20 avril 2023</b> (délai de rigueur) <b><u>En l'absence de transmission, la demande sera automatiquement annulée.</u></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de la confirmation de demande de mutation accompagnée des pièces justificatives sous couvert du supérieur hiérarchique <b>par l'agent sur COLIBRIS</b></li> <li>• Envoi du dossier de mobilité au titre du handicap (<b>annexe 5</b>) par l'agent au service médical du rectorat dont il dépend.</li> </ul>
Vendredi 12 mai 2023	Affichage et publication sur AMIA des avis portés sur les demandes de mutation
Jusqu'au vendredi 12 mai 2023	Entretiens avec les structures pour les postes profilés (PPr)
Mercredi 17 mai 2023	Date limite de remontée des classements PPr par les structures
Mercredi 30 mai 2023	Affichage des caractéristiques retenues pour les demandes de mutation sur des postes non profilés
Du mardi 30 mai au mardi 6 juin 2023	Demandes écrites de corrections des agents par mail
Jusqu'au mardi 6 juin 2023	Examen des demandes de corrections par l'administration et information de la suite réservée auprès des demandeurs
Mardi 12 juin 2023	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les AAE
Mardi 20 juin 2023	Résultats des mobilités réalisées sur AMIA pour les SAENES, ADJAENES, INFENES, ASSAE, TEC RF affectés dans le second degré et ATRF